

CQP Moniteur roller sport

RNCP29518 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Sans niveau – le positionnement dans le cadre de national des certifications professionnelles est non déterminé
Code(s) NSF	335
Formacode(s)	15436, 15401
Code(s) ROME	G1204
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Convention collective	3328 — Sport
Date d'échéance	03/03/2022

Certificateur(s)

ORGANISME CERTIFICATEUR DE LA BRANCHE DU SPORT OC SPORT · SIRET : 89111513100015

Commission paritaire nationale de l'emploi et de la formation professionnelle (CPNEFP) Sport - Fédération française de roller skating (FFRS)

<http://www.ffrs.asso.fr>

FEDERATION FRANCAISE DE ROLLER ET SKATEBOARD · SIRET : 37846786400039

Partenaires habilités

1 organisme habilité, d'après la liste publiée par France compétences : 1 à former et organiser l'évaluation.

Organisme	SIRET	Habilitation
FEDERATION FRANCAISE DE ROLLER ET SKATEBOARD	37846786400039	Former et organiser l'évaluation

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

Dans les options patinage artistique et danse, course, rink-hockey, roller hockey, roller freestyle, roller randonnée, roller loisir et roller derby, le moniteur de roller sports exerce son activité en autonomie et il :

- initie aux activités roller sports dans les options patinage artistique et danse, course, rink-hockey, roller hockey, roller freestyle, roller randonnée, roller loisir et roller derby.
- encadre jusqu'aux premiers niveaux de compétition dans l'option certifiée dans la limite de 20 pratiquants.

Dans l'option skateboard, le moniteur de roller sports :

- encadre jusqu'aux premiers niveaux de compétition en skateboard dans la limite de 20 pratiquants.

Dans l'option mountainboard, le moniteur de roller sports :

- encadre jusqu'aux premiers niveaux de compétition en mountainboard dans la limite de 20 pratiquants.

Liste des activités visées par le diplôme, le titre ou le certificat

1 – Accueil des patineurs ou skateurs

2 – Encadrement de séances de roller ou de skate jusqu'aux 1ers niveaux de compétition dans l'option «patinage artistique et danse», «course», «rink hockey», «roller hockey», «roller freestyle», «roller randonnée», «roller loisir», «roller derby», «mountainboard» ou «skateboard»

3 – Dynamisation d'un groupe de patineurs ou skateurs sur un évènement roller sport

4 – Intégration de l'activité de moniteur de roller sport dans le fonctionnement de la structure

5 – Protection des patineurs ou skateurs en situation d'incident ou d'accident

Depuis le 1er mars 2017, les patients atteints d'une

Affection de Longue Durée (ALD) peuvent se voir prescrire une activité physique adaptée par leur médecin traitant.

Par conséquent, une qualification complémentaires optionnelle

"Activités Physiques et sportives sur prescription médicale" a été créée par

la CPNEF Sport.

Celle-ci vise :

- l'accueil des publics atteints de maladies chroniques et/ou d'Affection de Longue Durée (ALD) afin de les encourager vers une activité physique durable permettant d'améliorer la qualité de vie et le bien être au quotidien;
- la transmission d'une technicité adaptée en adéquation avec les capacités des pratiquants ;
- la programmation et la planification des séances d'activités physiques et sportives adaptées au regard des caractéristiques des personnes et des objectifs visés ;
- la garantie des conditions de pratique sécurisées dans l'environnement concerné pour les pratiquants et les tiers.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Capacités attestées :

- Se présenter, expliquer son rôle de moniteur de roller ou skate et fixer le cadre de son intervention
- Echanger avec les patineurs ou skateurs sur leurs besoins ou questionnements
- Créer les conditions de la sécurité avant le début de la séance de roller ou skate
- Gérer la fin de séance de roller ou skate
- Organiser des situations pédagogiques, dans le temps et dans l'espace, adaptées aux spécificités de l'option et aux attentes des patineurs ou skateurs
- Vérifier et assurer la sécurité des patineurs ou skateurs pendant la pratique de l'activité selon les spécificités de l'option choisie
- Transmettre les fondamentaux de l'option choisie sur un plan règlementaire, technique et pédagogique
- Encadrer la séance selon les spécificités de l'option choisie
- Evaluer la séance de roller ou skate et proposer des prolongements adaptés
- Promouvoir l'activité roller sport auprès de la structure
- Motiver et préparer des patineurs ou skateurs sur un évènement roller sport
- Accompagner les patineurs ou skateurs sur un évènement roller sport
- Intégrer son activité professionnelle moniteur de roller sport dans l'environnement de sa structure
- Evaluer la qualité de son travail de moniteur de roller sport
- Rendre compte des actions menées en tant que moniteur de roller sport auprès des responsables
- Assurer la gestion des incidents et rétablir une situation sécurisée
- Protéger, alerter et prévenir en cas d'accident.

Compétences spécifiques à la qualification complémentaire optionnelle « Activités Physiques et sportives sur prescription médicale

» :

- Assurer l'éducation pour la santé et évaluer la situation initiale du pratiquant;
- Concevoir, planifier, mettre en œuvre et évaluer un programme d'activités physiques;
- Savoir réagir face à un accident au cours de la pratique;
- Connaître les caractéristiques très générales des principales pathologies chroniques.

Blocs de compétences

RNCP29518BC01 — Encadrement de séances de roller ou de skate jusqu'aux 1ers niveaux de compétition dans l'option choisie

LISTE DE COMPÉTENCES

Capacités attestées :

- Organiser des situations pédagogiques, dans le temps et dans l'espace, adaptées aux spécificités de l'option et aux attentes des patineurs ou skateurs
- Vérifier et assurer la sécurité des patineurs ou skateurs pendant la pratique de l'activité selon les spécificités de l'option choisie
- Transmettre les fondamentaux de l'option choisie sur un plan règlementaire, technique et pédagogique
- Encadrer la séance selon les spécificités de l'option choisie
- Evaluer la séance de roller ou skate et proposer des prolongements adaptés

Modalités d'évaluation :

Le groupe d'épreuves porte sur un compte rendu de cycle et sur la mise en œuvre d'une séance d'encadrement dans l'option choisie jusqu'aux 1ers niveaux de compétition.

Il comprend :

- la présentation d'un écrit compte rendu de cycle d'encadrement en entreprise
- la conduite d'une séquence d'encadrement dans l'option choisie de 40 minutes précédée d'un temps de préparation de 1h30.
- un entretien de 20 minutes

L'épreuve se déroule en centre de formation.

RNCP29518BC02 — Protection des patineurs ou skateurs en situation d'incident ou d'accident

LISTE DE COMPÉTENCES

Capacités attestées :

- Assurer la gestion des incidents et intervenir pour restaurer une situation normale.
- Protéger les blessés et le groupe, alerter les secours et prévenir en cas d'accident en fonction des procédures existantes.

Modalités d'évaluation

La présentation d'une attestation de réussite aux premiers secours : PSC1 ou équivalent (dont la validité couvre la totalité de la formation) permet de valider ce bloc de compétence.

RNCP29518BC03 — Intégration de l'activité de moniteur de roller sport dans le fonctionnement de la structure

LISTE DE COMPÉTENCES

Capacités attestées :

- Intégrer son activité professionnelle moniteur de roller sport dans l'environnement de sa structure
- Evaluer la qualité de son travail de moniteur de roller sport
- Rendre compte des actions menées en tant que moniteur de roller sport auprès des responsables

Modalités d'évaluation :

Le groupe d'épreuves porte sur un compte rendu d'activités professionnelles comprenant :

- la présentation d'un écrit bilan d'activité en entreprise
- la présentation d'un projet de dynamisation de 15 minutes
- un entretien de 30 minutes

L'épreuve se déroule en centre de formation.

RNCP29518BC04 — Accueil des patineurs ou skateurs

LISTE DE COMPÉTENCES

Capacités attestées :

- Se présenter, expliquer son rôle de moniteur de roller ou skate et fixer le cadre de son intervention
- Echanger avec les patineurs ou skateurs sur leurs besoins ou questionnements
- Créer les conditions de la sécurité avant le début de la séance de roller ou skate
- Gérer la fin de séance de roller ou skate

Modalités d'évaluation :

Le groupe d'épreuves porte sur l'organisation d'une séance d'initiation roller ou skate comprenant :

- une conduite de séance de 30 minutes précédée d'un temps de préparation de 30 minutes.
- un entretien de 15 minutes

L'épreuve se déroule en centre de formation.

RNCP29518BC05 — Dynamisation d'un groupe de patineurs ou skateurs sur un évènement roller sport

LISTE DE COMPÉTENCES

Capacités attestées :

- Promouvoir l'activité roller sport auprès de la structure
- Motiver et préparer des patineurs ou skateurs sur un évènement roller sport
- Accompagner les patineurs ou skateurs sur un évènement roller sport

Modalités d'évaluation :

Le groupe d'épreuves porte sur un compte rendu d'activités professionnelles comprenant :

- la présentation d'un écrit bilan d'activité en entreprise
- la présentation d'un projet de dynamisation de 15 minutes
- un entretien de 30 minutes

L'épreuve se déroule en centre de formation.

RNCP29518BC06 — Qualification complémentaire optionnelle «Activités Physiques et Sportives sur prescription médicale»

LISTE DE COMPÉTENCES

Capacités attestées:

- Assurer l'éducation pour la santé et évaluer la situation initiale du pratiquant;
- Concevoir, planifier, mettre en œuvre et évaluer un programme d'activités physiques;
- Savoir réagir face à un accident au cours de la pratique;
- Connaître les caractéristiques très générales des principales pathologies chroniques.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Modalités d'évaluation :

- Une épreuve d'évaluation des connaissances (QCM) mobilisant les connaissances liées à l'intervention dans le contexte de l'activité physique sur prescription médicale.
- Une épreuve d'expression écrite (dossier) présentant un programme ou cycle de séances adaptées prenant en compte une démarche d'activité physique régulière, adaptée, sécurisante et progressive (RASP). Une page du dossier sera réservée à la conception du plan d'organisation des secours concernant le lieu de pratique des séances. Ce bloc de compétences est optionnel et permet au titulaire de compléter son champ d'intervention et d'en faire reconnaître les compétences associées.

Il est évalué par deux évaluateurs.

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Secteurs d'activité

- Clubs affiliés à la FFRS,
- Associations sportives relevant du secteur privé,
- Secteur public,
- Autres structures organisant des évènements ou rencontres roller sport.

Le titulaire de la qualification complémentaire optionnelle "Activités Physiques et sportives sur prescription médicale":

- exerce son activité dans toutes les structures du champ de la Convention Collective Nationale du Sport (CCNS) du CQP auquel il est associé : associations à objet sportif, structures professionnelles, etc. Dans le cadre de ses activités, l'animateur est en capacité d'intervenir dans une démarche de prévention secondaire ou tertiaire en lien avec les réseaux et professionnels de santé.

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Type emplois accessibles :

Emploi de moniteur à titre occasionnel de 360 heures par an

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

- Article L.212-1 (obligations de qualification et de référencement) et L.212-2 (secteurs d'exclusion) du Code du sport.
- Convention collective nationale du sport (avenant n°1).

Pour la qualification complémentaire optionnelle "Activités Physiques et Sportives sur prescription médicale":

- Loi n° 2016-41 du 26 janvier 2016 de modernisation de notre système de santé, article 144, relatif à la prescription, par le médecin traitant, de l'activité physique adaptée à la pathologie, aux capacités physiques et au risque médical du patient, dans le cadre du parcours de soins des patients atteints d'une affection de longue durée.
- Décret n° 2016-1990 du 30 décembre 2016 relatif aux conditions de dispensation de l'activité physique adaptée prescrite par le médecin traitant à des patients atteints d'une affection de longue durée.
- Arrêté du 19 juillet 2019 relatif à la liste des certificats de qualification professionnelle autorisant la dispensation d'activité physique adaptée prescrite par le médecin traitant à des patients atteints d'une affection de longue durée.

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Modérée (3/5)
Facteurs principaux	Non-durabilité de l'emploi, Lien formation-emploi, Intensité d'embauche
Salaire médian (mensuel)	1 752 €
Diplôme le plus fréquent	Diplôme de niveau bac+3/4 (licence, maîtrise ou équivalent) en services aux personnes (21 % des actifs en emploi)
Familles professionnelles (FAP)	V5X82 — Sportifs et animateurs sportifs · tension 3/5 (Modérée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	22 247
Jugés difficiles à recruter	45 %
Emplois saisonniers	61 %
Familles professionnelles (FAP)	V5X82 — Sportifs et animateurs sportifs

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation continue, Contrat de professionnalisation, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, VAE

- un représentant de la CPNEF collège salariés ou son suppléant,
- un représentant de la CPNEF collège employeurs ou son suppléant,
- le responsable pédagogique de la formation concernée ou son suppléant,
- un représentant de la FFRS ou son suppléant.

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement	03/03/2022
--	------------

Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS

RNCP13611

NOUVELLE(S) CERTIFICATION(S)

RNCP37517, RNCP37996

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/29518/>